



Notre-Dame des Armées

Versailles

Bulletin paroissial

N° 338 Décembre 2022

« **Saint, saint, saint est Yahvé des Armées !** »

Chers paroissiens,

Le prophète Isaïe raconte sa vocation au chapitre VI :

- « Saint, saint, saint est Yahvé des Armées ! Toute la terre est pleine de sa gloire » criaient les Séraphins.
- Je dis : « Malheur à moi ! Je suis perdu ! Car je suis un homme aux lèvres impures et j'habite au milieu d'un peuple aux lèvres impures ; et mes yeux ont vu le Roi Yahvé des Armées ! »

L'un des Séraphins vola vers moi, ayant dans sa main une pierre brûlante qu'il avait prise avec des pinces de dessus l'autel. Il lui fit toucher ma bouche et dit :

« Vois, ceci a touché tes lèvres : ta faute est écartée et ton péché expié. »

- Je dis : « Me voici, envoie-moi. »

Le vieux prêtre Zacharie brûle de l'encens, dans le service du Temple :

- pendant ce temps, l'Ange Gabriel, messenger du Seigneur, apparaît à Zacharie et lui annonce la naissance d'un fils qui sera le Précurseur du Messie. Jean le Baptiste sera le premier représentant d'une nouvelle ère de la relation de Dieu avec son Peuple.
- Zacharie n'est pas prêt pour cette intervention de Dieu. Il devra garder la bouche fermée jusqu'au moment où il acceptera la promesse de Dieu du Sauveur.

Le temps de l'Avent offre à nos âmes la grâce de disposer nos cœurs à la venue de Jésus-Sauveur. Il s'agit de croire en l'Amour et la Miséricorde pour nous qui sommes si faibles et pécheurs. Laissons-nous toucher par la grâce, humblement, sous peine de devenir muets devant le mystère de la venue de l'Enfant-Jésus.

- En Jésus, l'Intelligence divine, le Verbe, le Logos se fait chair. (Jo 1,14)
- Dieu vient à la rencontre de l'homme, avec ses joies et ses peines.
- Il vient, jusqu'à se faire nourriture dans l'Eucharistie.

Il s'agit de participer à la métamorphose des relations humaines. La révolution de l'Amour n'est pas seulement une solidarité naturelle. Jésus nous invite à changer nos mentalités.

Jésus ne commande pas seulement qu'on aime son prochain autant que Dieu, mais qu'on l'aime « comme je vous ai aimés. » (Jo 15,12)

D'ici le soir de Noël, prenons le temps de prier en famille devant la crèche, pour entrer un peu plus dans le mystère de Dieu qui prend soin de chacun de nous, par un acte de gratuité totale. Amen !

Je vous bénis

Abbé Renaud de La Motte, curé

Ordo du mois

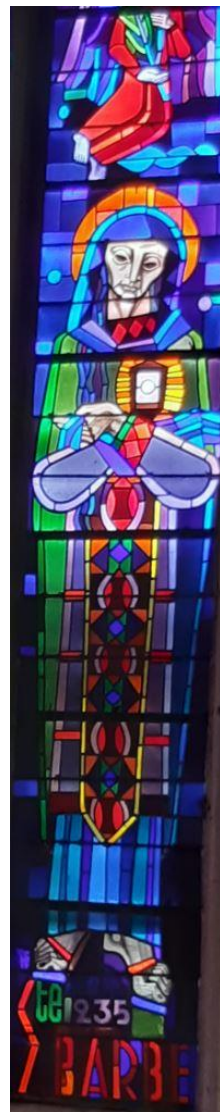
1. jeudi - de la férie
2. vendredi - Sainte Bibiane Vierge et martyre
3. samedi – **Messe Rorate** - Saint François-Xavier

4. **2e dimanche de l'Avent**
5. lundi - de la férie
6. mardi - Saint Nicolas Évêque et confesseur
7. mercredi - Saint Ambroise Évêque et confesseur
8. **jeudi - Immaculée Conception**
9. vendredi - de la férie
10. samedi – **Messe Rorate** - de la Sainte Vierge

11. **3e dimanche de l'Avent**
12. lundi - de la férie
13. mardi - Sainte Lucie Vierge et martyre
14. Mercredi des Quatre-Temps de l'Avent
15. jeudi - de la férie
16. Vendredi des Quatre-Temps de l'Avent
17. Samedi – **Messe Rorate** - des Quatre-Temps de l'Avent

18. **4e dimanche de l'Avent**
19. lundi - de la férie
20. mardi - de la férie
21. **mercredi - Saint Thomas Apôtre**
22. jeudi - de la férie
23. vendredi - de la férie
24. samedi - Vigile de la Nativité

25. **Nativité de Notre Seigneur-Jésus Christ**
26. lundi - Saint Etienne Protomartyr
27. **mardi - Saint Jean Apôtre et évangéliste**
28. mercredi - Les Saints Innocents Martyrs
29. jeudi - dans l'octave de Noël
30. vendredi - dans l'octave de Noël
31. samedi - dans l'octave de Noël



*Sainte Barbe
4 décembre*

Le mot de l'abbé Charles Formery

28 décembre. Les Saints Innocents.

Saint Matthieu conclut le récit de leur massacre en citant le livre de Jérémie : « Un cri s'élève dans Rama, pleurs et longue plainte : c'est Rachel qui pleure ses enfants et ne veut pas être consolée, car ils ne sont plus » (Mt 2,18).

Rachel n'est-elle pas l'épouse de Jacob, qui vécut 17 siècles avant le Christ ?

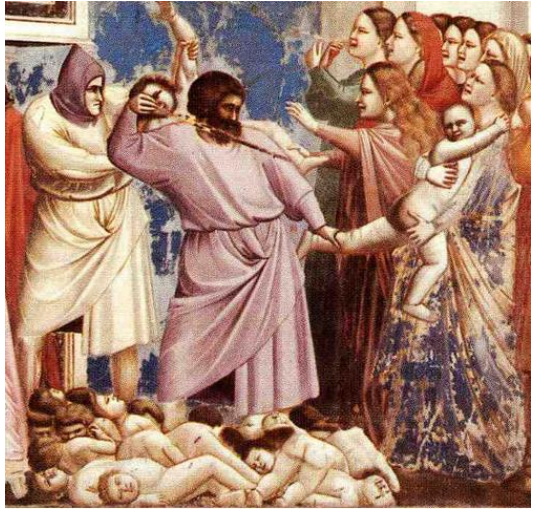
D'où vient-il que les Innocents soient aussi ses fils ? Ils le sont bien, étant donné qu'elle fut mère de Benjamin et que c'est bien au sein de la tribu issue de ce dernier, qui s'implanta dans la zone de Jérusalem, que Hérode

perpétra le massacre. Rachel pleure sa descendance benjaminite. Elle pleure à Rama qui est le lieu de rassemblement des déportés partant en exil (Jr 40,1) : sa descendance est partie pour toujours.

L'horreur ne s'arrête pas là : Rachel était morte en donnant naissance à Benjamin : son sacrifice est stérilisé ; la vie qu'elle avait transmise est finalement retranchée.

Rachel préfigure Notre Dame. Son doux nom qui signifie « brebis » rappelle la douceur de celle qui est plus mère que reine. Elle enfanta en voyage (comme Marie), non loin de Bethléem (comme Marie qu'on repoussa dans une grotte). Elle mit au monde tout d'abord un certain Joseph (qui préfigurera l'Epoux de Marie) puis un garçon qu'on nommera Benjamin, c'est-à-dire « Fils-de-la-droite », prénom qui n'est pas sans rappeler le Fils de Dieu siégeant à la droite du Père (cf Gn 35).

Tout cela nous suggère que Notre Dame prend le relais des pleurs. C'est elle qui maintenant pleure les Saints Innocents d'aujourd'hui plus qu'aucune autre mère n'est capable de le faire. Car, de même qu'on voit un lien entre Rachel et Marie, on en voit un autre entre le sort des Saints Innocents de l'évangile et celui des innocents d'aujourd'hui : Hérode les tua sans raison compréhensible (comme aurait-il pu être détrôné par un bébé ?) en élargissant au maximum le spectre du meurtre (« tous, jusqu'à deux ans » Mt 2,16).



Chronique de droit canonique par l'abbé Laignelot - Les Conseils de la paroisse

Selon le can. 519 du Code de droit canonique, « Le curé est le pasteur propre de la paroisse qui lui est remise en exerçant, sous l'autorité de l'Évêque diocésain (...), la charge pastorale de la communauté qui lui est confiée, afin d'accomplir pour cette communauté les fonctions d'enseigner, de sanctifier et de gouverner avec la collaboration éventuelle d'autres prêtres ou de diacres, et avec l'aide apportée par des laïcs, selon le droit. »

Le gouvernement d'une paroisse relève ainsi du curé, mais le droit de l'Eglise prévoit que celui-ci se fasse assister. Il existe ainsi deux structures, ou Conseils,

constitués de paroissiens laïcs, chargés d'aider le curé. Le Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques (CPAE), et le Conseil Pastoral.

Le CPAE

Sous l'Ancien Régime on distinguait en France, deux sortes de gouvernement des paroisses, le spirituel et le temporel : « Le premier consiste dans la célébration du service divin, l'administration des sacrements, la prédication, l'instruction et les cérémonies de la sépulture. Il est confié au curé que l'évêque a institué pour conduire le peuple d'une paroisse. Le gouvernement temporel a pour objet l'administration des biens et revenus de la fabrique, les réparations de l'église, la fourniture des ornements, livres et vases sacrés, et de tout ce qui est nécessaire à la célébration du service divin. » (François Duine)
Le 3 novembre 1793, un décret de la Convention nationale déclara propriété nationale tous les actifs des fabriques paroissiales. Les fabriques furent rétablies par le Concordat de 1801, et jusqu'en 1905, le conseil de fabrique comprenait le curé, le maire et cinq à neuf membres élus. Par la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, les fabriques furent supprimées.



Aujourd'hui, c'est le Curé qui est chargé de l'administration temporelle de sa paroisse, assisté par un Conseil, selon le can. 537 : « Il y aura dans chaque paroisse le conseil pour les affaires économiques qui sera régi, en plus du droit universel, par les règles que l'Évêque diocésain aura portées ; dans ce conseil, des fidèles, choisis selon ces règles, apporteront leur aide au curé pour l'administration des biens de la paroisse ». Le Conseil économique doit établir le budget annuel avec le curé, contrôle et approuve les comptes chaque année quant à la gestion des biens de la paroisse.

Le Conseil Pastoral

C'est le Concile Vatican II qui prévoit la possibilité de faire participer les laïcs à la vie de la paroisse. En effet, la Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen Gentium* enseigne que « les pasteurs sacrés savent bien l'importance de la contribution des laïcs au bien de l'Église entière. Ils savent qu'ils n'ont pas été eux-mêmes institués par le Christ pour assumer à eux seuls tout l'ensemble de la mission salutaire de l'Église à l'égard du monde, leur tâche magnifique consistant à comprendre leur mission de pasteurs à l'égard des fidèles et à reconnaître les ministères et les grâces propres à ceux-ci, de telle sorte que tout le monde à sa façon et dans l'unité apporte son concours à l'œuvre commune » (n° 30). Le Concile affirme plus loin : « Dans la mesure de leurs connaissances, de leurs compétences et de leur rang, [les fidèles] ont la faculté et même parfois le devoir de manifester leur sentiment en ce qui concerne le bien de l'Église. Cela doit se faire, le cas échéant, par le moyen des institutions que l'Église a établies pour cela, et toujours dans la sincérité, le courage et la prudence, avec le respect et la charité qu'on doit à ceux

qui, en raison de leurs charges sacrées, tiennent la place du Christ » (n° 37).

À la suite du Concile, le can. 536 établit la possibilité de créer des Conseils Pastoraux à l'échelle des paroisses : « §1 Si l'Evêque diocésain le juge opportun après avoir entendu le conseil presbytéral, un conseil pastoral sera constitué dans chaque paroisse, présidé par le curé et dans lequel, en union avec ceux qui participent en raison de leur office à la charge pastorale de la paroisse, les fidèles apporteront leur concours pour favoriser l'activité pastorale.

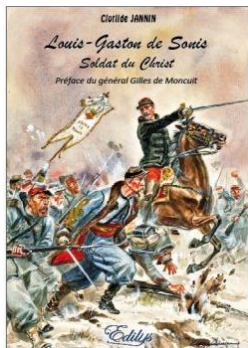
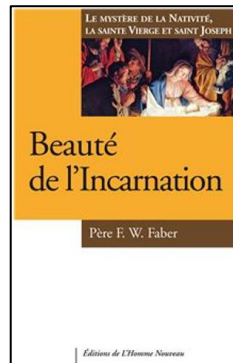
§2 Le conseil pastoral ne possède qu'une voix consultative et il est régi par les règles que l'Evêque diocésain aura établies. »

Les paroissiens membres de ce Conseil représentent l'ensemble des fidèles laïcs de la paroisse, pour apporter leur concours à la réflexion et à la mise en place des activités pastorales.

Livre du mois (disponible au fond de l'église)

Beauté de l'Incarnation, Père F.W. Faber,
Éditions de l'Homme Nouveau, 12€.

Voici, pour préparer Noël, des méditations extraites des ouvrages de ce prêtre anglican du XIX^e siècle, converti au catholicisme et proche du Cardinal Newman. Des méditations courtes et ardentes, pour nourrir notre âme et notre intelligence.



Conseil de lecture du mois pour les jeunes

Louis-Gaston de Sonis, soldat du Christ / Clotilde Jannin (Edilys)

Une excellente biographie du général de Sonis, héros de la foi encore méconnu.

Dès 14 ans.

Cours pour l'année 2022/2023

o **Cours de l'abbé de la Motte « la Bienheureuse Vierge Marie »** le mardi une fois par mois 14h-15h à la salle Saint Paul

Dates des cours : 13 décembre, 17 janvier, 14 février, 14 mars, 18 avril, 16 mai et 20 juin.

o **Cours de l'abbé Formery « Saint Pierre »** le mardi une fois par mois 20h45-21h30 à la chapelle

Dates des cours : 6 décembre, 10 janvier, 7 février, 7 mars, 11 avril, 9 mai

Concerts d'orgue de l'Avent à Notre-Dame des Armées
Bicentenaire de la naissance de César Franck

Dimanche 11 décembre 17h : Olivier Chardonnet

Dimanche 18 décembre 17h : élèves du conservatoire de Versailles



Concerts de Noël des Petits Chanteurs de Saint-Charles

Direction : Rogatien Despaigne

Orgue : Olivier Chardonnet

Entrée libre

Samedi 3 décembre à 20h30

Chapelle de l'Immaculée

Dimanche 4 décembre à 15h30

Eglise Notre-Dame des Armées

internet: <http://petits-chanteurs-st-charles.fr/>



Jeudi 8 décembre, Fête de l'Immaculée Conception :

- 18h00 confessions à NDA
- 19h00 messe chantée (fin de la messe à 20h00)
(On rejoint la procession rue Royale)
- 20h45 : parvis de la cathédrale
- Fin de la cérémonie à 21h30



Horaires du temps de Noël

Samedis de l'Avent - Messes grégoriennes "Rorate" aux flambeaux à 7h25, chantées dans une obscurité presque complète (3/12, 10/12, 17/12)

Confessions pour les enfants du catéchisme

Pour les primaires : mardi 13/12 de 17h à 18h et mercredi 14/12 de 10h à 11h.

Pour les collégiens : mercredi 14/12 de 17h à 18h30

Confessions

Lundi 19 décembre : de 10h à 12h, de 18h00 à 18h50 et 20h00 à 21h00

Mardi 20 décembre : de 08h00 à 08h30 et de 18h à 18h50

Mercredi 21 décembre : après la messe de 9h00 et de 18h00 à 18h50

Jeudi 22 décembre : de 18h00 à 18h50

Vendredi 23 décembre : de 10h00 à 12h00, de 18h00 à 18h50 et 19h45 à 21h

Samedi 24 décembre : de 10h00 à 12h00 (Abbé de la Motte à la cathédrale) et de 15h00 à 17h00 à NDA (les 3 abbés)

Samedi 24 décembre, Vigile

7h25 Messe de la Vigile

11h Messe de la Vigile

20h30 Messe chantée des enfants

22h Messe chantée par les Petits

Chanteurs de St Charles

23h30 Veillée et chants

Minuit : Messe chantée

Dimanche 25 décembre, Noël

08h Messe basse de l'Aurore

09h Messe chantée de l'Aurore

10h30 Messe solennelle du Jour

12h Messe chantée du Jour

18h Vêpres solennelles et Salut du TSS

19h Messe du Jour

Vacances de Noël :

- Du 19 décembre au 25 décembre : voir ordo
- Du 26 décembre au 2 janvier inclus : confessions à 18h00, messe à 19h00
- **Samedi 31 décembre** : confessions à 18h, messe à 19h suivie d'un Salut du TSS avec chant du Te Deum
- **Dimanche 1^{er} janvier** : messes 9h,10h30,12h,19h (**pas de messe à 8h**)

Deux crèches à NDA ?

A l'initiative d'un ancien vicaire de NDA, l'abbé Dor, une « crèche missionnaire » viendra cette année encore alimenter la méditation des fidèles à l'autel du Sacré-Cœur. Jusqu'au 2 février, 9 tableaux différents viendront chaque semaine mettre en valeur le grand mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu. Bien sûr, la « grande crèche » sera toujours aussi magnifique et grandiose à l'autel de la Sainte Vierge.

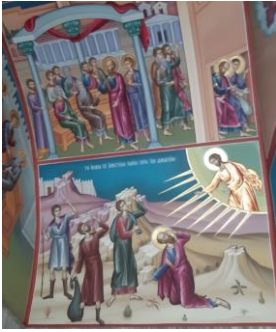
Quêtes

La Conférence Saint Vincent de Paul de Notre-Dame des Armées remercie chaleureusement les généreux donateurs pour la quête du 20 novembre dont le montant s'établit à 3100€ auquel s'ajouteront les dons remis au secrétariat ou effectués sur le site de la paroisse. La générosité des paroissiens va permettre une fois de plus de soulager des familles en grande difficulté et les personnes démunies. La quête du 23/10 pour **l'abbaye bénédictine de Jouques au Bénin** (Notre-Dame de l'Ecoute) s'est élevée à 1327 €. Merci aux généreux donateurs.

Compte-rendu du pèlerinage sur les pas de Saint Paul en Grèce

Mettre ses pas dans ceux de Saint Paul en Grèce en 5 jours relève d'un exercice digne d'un marathon...grec ! Une quarantaine de pèlerins de Notre-Dame des Armées ont répondu "chiche !" et ont découvert des lieux qui nous livrent, comme en Terre Sainte, un évangile à ciel ouvert. Saint Paul s'adresse aux habitants de Philippes, de Thessalonique, dans des lieux qui nous offrent encore leurs vestiges. Saint Paul s'adresse à Lydie et nous avons prié avec elle au cours d'une messe sur le lieu de son baptême (1^{ère} baptême chrétien en Europe). Saint Paul a été emprisonné et s'en est évadé et nous avons contemplé avec émotion ce qu'il reste de sa prison. L'abbé de la Motte et Guillaume Lemoine, séminariste du diocèse, ont enrichi, par leurs offices et





leurs méditations, notre découverte des lieux christianisés par l'apôtre infatigable il y a 2000 ans.

Dans cette grande rencontre des cultures grecque, romaine et chrétienne, nous avons senti le poids d'un héritage mais aussi la grandeur de notre nom de chrétien au sein

d'un paysage méditerranéen magnifié par un climat d'octobre toujours estival !

Merci à tous !



Compte-rendu de la journée à Gallardon du 24 novembre

Nous étions une petite quinzaine de paroissiennes et amies de NDA lors de cette sortie à Gallardon qui nous a permis de partager un moment de prière et de convivialité dans ce lieu de dévotion à la Divine Miséricorde, en lien étroit avec la communauté catholique de Cracovie.



Carnet paroissial

Baptêmes

Agathe Aupetit, le 5 novembre 2022

Théodore Humann, le 6 novembre 2022

Jacques de Lapasse, le 12 novembre 2022

Obsèques

Martine Tilloy, le 3 novembre 2022

Renée Fouret, le 24 novembre 2022

